RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 02949
Numéro SIREN : 542 107 651
Nom ou dénomination : ENGIE

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2021 sous le numéro de dépôt 25871

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 20 MAI 2021

RESOLUTIONS ET OBJECTIFS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 MAI 2021

…….

Délibérations relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Nomination d'un Administrateur représentant les salariés actionnaires (Mme Jacinthe Delage) (7e résolution).

…….

- Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et pour les formalités (20e résolution).

…….

Nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires (Résolutions 7 et 8)

Le mandat de M. Christophe Aubert, Administrateur représentant les salariés actionnaires, arrive à expiration au cours de la présente Assemblée Générale.

À l'issue des conseils de surveillance des FCPE Link France et Link International, Mme Jacinthe Delage et M. Steven Lambert ont été désignés candidats aux fonctions d'administrateur.

Aux termes des 7e et 8e résolutions, en application de l'article 13.3 2) des statuts de la Société, vous serez appelés à vous prononcer sur chacune de ces candidatures. Le candidat recueillant le plus grand nombre de voix sera nommé Administrateur représentant les salariés actionnaires.

Vous trouverez les biographies de Mme Jacinthe Delage et M. Steven Lambert dans la présente brochure de convocation en page 14.

L'administrateur représentant les salariés actionnaires exercera son mandat pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée en 2025 à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

Nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires (Mme Jacinthe Delage)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide, en application de l'article 13.3 2) des Statuts, de nommer Mme Jacinthe Delage en qualité d'Administratrice représentant les salariés actionnaires, pour une durée de quatre ans.

Le mandat d'administrateur de Mme Jacinthe Delage prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée à 85,92% des voix présentes et représentées.

1 943 677 806 Voix pour *318 472 212 Voix contre* *16 093 184 Abstentions*

……

POUVOIRS POUR FORMALITÉS (RÉSOLUTION 20)

La 20e résolution est une résolution usuelle qui permet d'effectuer les formalités requises par la loi après la tenue de l'Assemblée Générale.

VINGTIÈME RESOLUTION

Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et pour les formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

Cette résolution est adoptée à 99,92% des voix présentes et représentées.

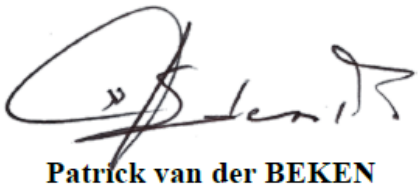
2 276 005 433 Voix pour *1 857 471 Voix contre* *285 613 Abstentions*

…… ……

CERTIFIE CONFORME

Ce 17 juin 2021

Le Secrétaire du Conseil d'Administration



Patrick van der BEKEN